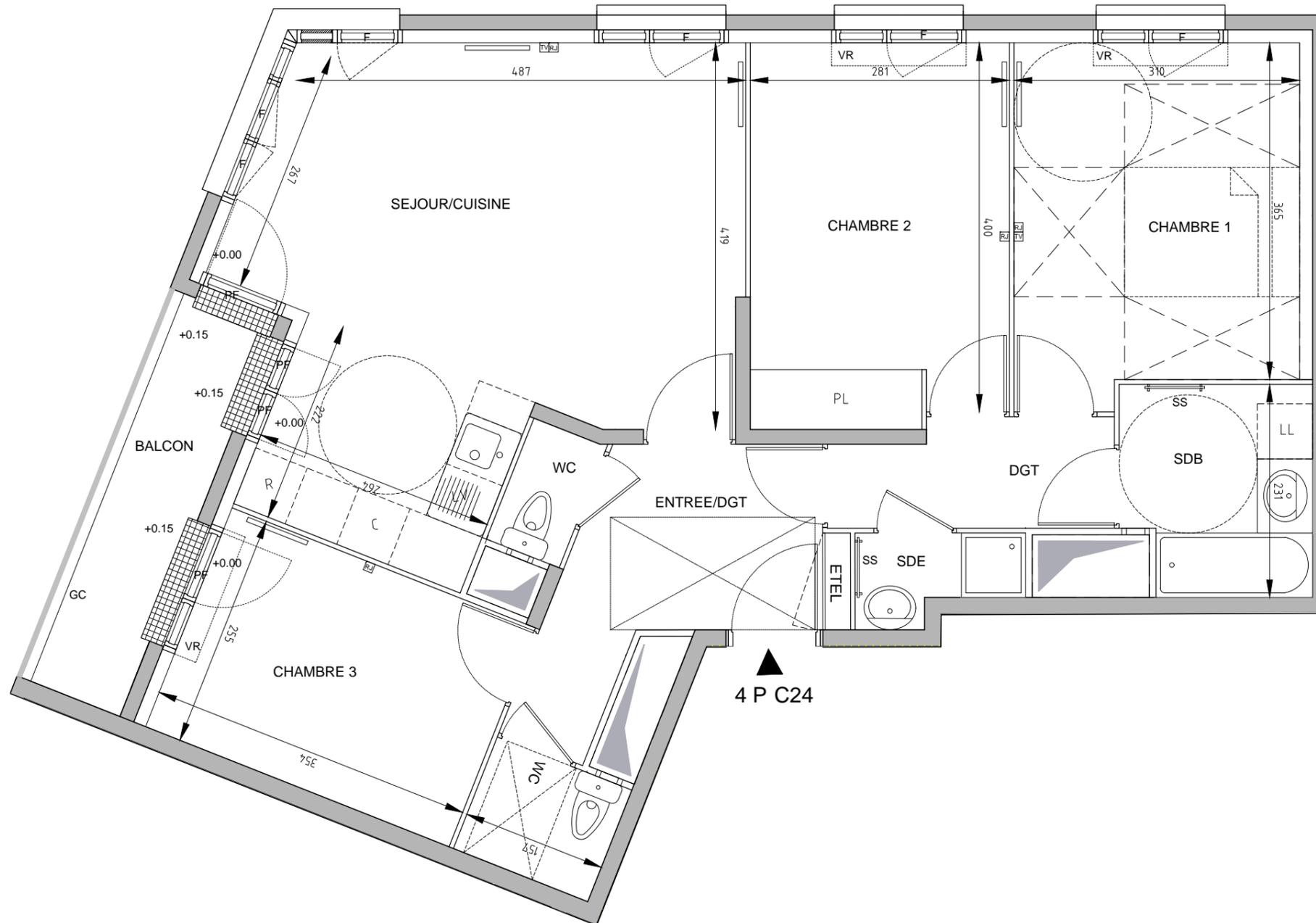


## HALL C

APPARTEMENT 4 PIECES

n° C24 au 2<sup>ème</sup> étage



ENTREE/DGT	6.73 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	25.34 m <sup>2</sup>
SDB	4.55 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11.70 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	11.58 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9.03 m <sup>2</sup>
SDE	1.56 m <sup>2</sup>
WC	2.04 m <sup>2</sup>
WC	1.20 m <sup>2</sup>
DGT	3.45 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>77.18 m<sup>2</sup></b>
BALCON	8.38 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE PRIVATIVE</b>	<b>81.31 m<sup>2</sup></b>
---------------------------------	----------------------------

### LEGENDE

F : Fenêtre	SS : Sèche Serviette
PF : Porte Fenêtre	R : Réfrigérateur
VR : Volet Roulant	LV : Lave Vaisselle
GC : Garde-corps	LL : Lave Linge
Soffite / faux plafond	C : Cuisson
ETEL: Tableau électrique	
PL : Placard	

Indice A Novembre 2017

Echelle :

Architecte : Jacques Soucheyre

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.